

# CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES MESSIEURS PROMOTION

15 et 16 avril 2023  
GOLF DE BEAUVALLON

## REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue ne faisant pas partie des 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> Divisions de Ligue.

**Une seule équipe pourra être engagée.**

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

**Epreuve non-fumeur y compris la cigarette électronique.**

### FORME DE JEU

Marques de départs blanches.

1<sup>er</sup> jour : **15 avril 2023**

Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6<sup>ème</sup> score, puis le meilleur score, le 2<sup>ème</sup> meilleur score, etc...

**Les 4 premières équipes sont qualifiées.**

2<sup>ème</sup> jour : **16 avril 2023**

Match-Play / **1 foursome et 4 simples** / 18 trous

Ordre de rencontre : 1<sup>ère</sup> contre 4<sup>ème</sup> et 2<sup>ème</sup> contre 3<sup>ème</sup>.

**Les vainqueurs montent en 2<sup>ème</sup> Division.**

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

### ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>  
avant le **mercredi 15 mars 2023**.

Les inscriptions des équipiers devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>  
avant le **mardi 4 avril 2023**.

Droits d'engagement : **360€** /facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

### PRIX

Souvenirs pour les joueurs des équipes accédant à la 2<sup>ème</sup> Division.

### ARBITRES

Chef Arbitre : Claude PASCAL

Arbitres : Agnès BONNOME PELLEGRIN et Ghislain DUPUIS